

## Covid 19

### Loyers : les bailleurs Hlm renforcent l'accompagnement social des locataires

Dans la période de crise que traverse notre pays, les organismes Hlm se mobilisent pour soutenir les locataires fragilisés par la situation économique et renforcent l'action de leurs équipes de relation clients. Si la plupart des locataires ne devraient pas connaître de difficultés majeures pour payer leurs loyers (versement en tiers payant des APL, maintien des rémunérations, des aides sociales, des pensions...), certains, pour des raisons matérielles ou économiques, peuvent avoir besoin d'un examen individuel de leur situation et d'un accompagnement personnalisé.

Comme face à chaque crise, le Mouvement Hlm entend traiter les situations individuelles avec attention, respect et responsabilité. En tant qu'acteur social, il a pour mission d'accompagner ses locataires les plus fragilisés par les conséquences économiques de la crise sanitaire que nous traversons, en leur proposant différentes solutions.

Les locataires qui rencontreraient des difficultés sont invités à se rapprocher rapidement de leur bailleur en contactant leur centre de relation clients ou leur conseiller clientèle dont les coordonnées sont indiquées sur les quittances, dans les halls d'immeuble, ou encore via le site internet des bailleurs. Ils bénéficieront d'un accompagnement individuel : les bailleurs Hlm disposent d'équipes formées et mobilisées pour accompagner les locataires. Elles pourront, dans le dialogue avec les locataires, envisager différentes solutions selon la nature de la difficulté : report, étalement, apurement, saisine du Fond de Solidarité Logement (FSL), activation des garanties et aides à destination des salariés...

Ce renforcement de l'accompagnement social s'inscrit dans une mobilisation plus large sur le terrain, appuyée par les locataires : contacts réguliers avec les personnes âgées ou isolées, portage de courses à domicile, gestion des espaces communs et des tâches d'entretien et d'hygiène, suivi du fonctionnement des équipements. Le Mouvement Hlm tient ici à saluer l'engagement des personnels de proximité et à rappeler à toutes et tous la nécessité de leur permettre d'effectuer leurs missions dans le respect des gestes barrières.

**L'Union sociale pour l'habitat** représente, en France métropolitaine et dans les territoires d'Outre-mer, quelque 660 opérateurs Hlm à travers ses cinq fédérations (la Fédération nationale des Offices Publics de l'Habitat, les Entreprises sociales pour l'habitat, la Fédération nationale des Sociétés coopératives d'Hlm (Coop'Hlm), PROCIVIS UES-AP et la Fédération nationale des Associations régionales d'organismes d'habitat social). Elle remplit trois missions : un rôle de représentation nationale auprès des pouvoirs publics, des médias, des milieux professionnels et de l'opinion publique ; une mission de réflexion, d'analyse et d'étude sur tous les dossiers relatifs à l'habitat et l'élaboration de propositions pour une politique sociale de l'habitat ; une fonction d'information, de conseil et d'assistance auprès des organismes Hlm afin de faciliter, rationaliser et développer leurs activités et leurs compétences professionnelles. En 2018, les organismes Hlm ont mis en chantier 80 000 logements neufs et logements-foyers, en ont acquis et amélioré 5 000 et acquis sans travaux 5 500. Ils détiennent et gèrent 4,6 millions de logements locatifs et 0,3 million de logements-foyers et logent environ 10 millions de personnes. Les opérateurs de logement social sont également d'importants acteurs de l'accession sociale à la propriété : 14 500 logements ont été vendus à des accédants, en secteur groupé ou en diffus. Animés par 12 000 administrateurs bénévoles, ils emploient 82 000 salariés. **Pour en savoir plus : [www.union-habitat.org](http://www.union-habitat.org)**

#### Contacts presse :

Joachim Soëtard / Alice Grapinet - Direction de la Communication - Tél. : 01 40 75 52 56 ou 07 64 57 85 66

[@UnionHlm](https://twitter.com/UnionHlm)